

Projet de vie institutionnel

Entraide Fraternelle Jolimont ASBL

Résidence Les Chartriers



Coordonnées de l'établissement :

Rue des Chartriers, 12

7000 Mons

leschartriers@jolimont.be

Numéro d'agrément : 153053474

Projet de vie mis à jour : janvier 2025

Présentation du projet de vie institutionnel

1. Introduction générale
2. La construction du projet de vie
3. La philosophie de l'établissement
4. L'accueil
5. L'organisation du séjour
6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie
7. L'organisation du travail d'équipe
8. La participation des résidents
9. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents
10. Annexe – photos

1. Introduction générale

Vous avez choisi notre Résidence comme votre lieu de vie future.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Nous vous souhaitons un agréable séjour au sein de nos murs avec un œil ouvert sur le monde extérieur.

La Résidence Les Chartriers, ouverte depuis 1989, a une capacité d'accueil de 128 lits dont 50 lits MR et 78 lits MRS.

Notre Résidence fait partie du Pôle Senior du Groupe Jolimont.

2. La construction du projet de vie

Le projet de vie institutionnel 2024 est né de la volonté de créer un socle commun aux maisons de repos du réseau senior du Groupe Jolimont tout en réaffirmant la qualité des services que nous souhaitons offrir.

L'élaboration de ce projet de vie est donc naturellement le fruit d'une démarche pluridisciplinaire et participative, associant les résidents, les familles et les collaborateurs.

3. La philosophie de l'établissement

Notre mission est avant tout de vous permettre de vous sentir chez vous en recréant un cadre de vie correspondant au mieux à votre environnement familial. Afin de mieux respecter les spécificités de chacun, nous travaillons, en équipe, au développement de projets de vie individualisés.

Notre vision : Le Pôle Senior est aujourd'hui un groupe de 8 maisons de repos qui vise l'Excellence, en se professionnalisant au travers de ses différentes politiques de gestion tout en préservant la dimension humaine, que ce soit au niveau des bénéficiaires ou des équipes.

L'enjeu de notre projet de vie est double :

- Permettre aux personnes âgées de trouver et de garder un sens à leur vie et une identité réelle et individuelle
- Permettre aux professionnels de trouver et de garder un sens à leur travail et de se constituer une identité dans le « prendre soin » et l'accompagnement des personnes vieillissantes

Le PVIndividuel a fait l'objet d'une rencontre en octobre 2024 et il est en cours de réalisation avec l'aide des différents services courant de l'année 2025 ;

Nos valeurs : Animées par des valeurs telles que l'entraide, l'agilité, le respect, l'excellence et l'engagement, tous ont à cœur de mettre le bénéficiaire au centre de leurs préoccupations en proposant des soins de qualité et accessibles à tous, dans un environnement confortable qui respecte les normes en matière d'hygiène et de sécurité. Nous nous engageons à respecter les droits individuels et les convictions de chacun.

4. L'accueil

L'accueil est une étape essentielle dans la réussite de l'intégration et de l'adaptation à la maison de repos. Nos équipes prennent le temps nécessaire pour être disponible et à l'écoute des demandes du futur résident et/ou de sa famille, dès le premier contact téléphonique.

Pour poursuivre la démarche, afin d'en faire un moment privilégié, dédicacé à chacun, une rencontre est proposée au sein de la maison de repos, qui peut être accompagnée d'une visite afin de faire découvrir les différents lieux de vie, les chambres et leur équipement.

A l'entrée, nous invitons le futur résident et/ou ses proches à compléter le dossier social afin de connaître son histoire de vie, ses habitudes, ses souhaits...

Une brochure d'accueil et le journal mensuel dans lequel il trouve les menus et activités du mois en cours lui sont remis afin qu'il puisse se familiariser avec son nouveau lieu de vie.

Tout au long de ce processus et par la suite, la direction et les équipes auront comme priorité de garder le résident au cœur de son nouveau projet de vie. Il sera donc informé et concerté, dans la mesure de ses capacités, afin de rester acteur de sa vie et lui laisser faire des choix. Il pourra s'intégrer selon son rythme et ses envies à la vie collective de la maison de repos.

5. L'organisation du séjour

Le cadre de vie

L'implantation de notre maison en plein centre-ville dans un espace verdoyant permet aux résidents de garder un œil ouvert sur la vie extérieure tout en ayant un cadre de vie agréable et sécurisé. Une terrasse surplombe notre jardin d'où les Résidents peuvent admirer leur potager.

Le centre de notre maison est appelé la « place du village » ; le restaurant est entouré de salons équipés de fauteuils et d'un téléviseur, de nombreux livres variés dans 2 bibliothèques et de mobiliers permettant aux résidents de recevoir leurs visites dans un endroit autre que leur chambre.

Avec la nouvelle réglementation en vigueur concernant l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'institution, de nouvelles perspectives sont en cours de réflexion.

Des travaux pour la mise en conformité de l'appel infirmier est en cours également afin de garantir une sécurité optimale aux habitants de l'institution.

Afin de créer un cadre de vie dans lequel le résident se sentira comme chez lui, s'il le souhaite, le résident peut personnaliser sa chambre avec du petit mobilier et des décos, tout en respectant les règles de sécurité et les désirs du voisin de chambre (s'il s'agit d'une chambre à 2 lits).

Afin de favoriser le maintien des relations avec les proches, les heures de visites couvrent une plage assez large, entre 11h et 19h. Le respect de cet horaire assurera la quiétude des résidents et le meilleur déroulement des soins.

Les animations ponctuent la vie quotidienne au sein de la maison de repos. Chaque jour, diverses animations individuelles ou en groupe sont organisées, fonctionnelles, culturelles ou simplement occupationnelles. Elles sont adaptées, autant que possible, à chaque résident selon ses goûts et ses possibilités, et permettent de maintenir une vie sociale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Une attention particulière est donnée aux personnes atteintes de troubles cognitifs.

Un petit journal « L'Echo des Chartriers » est édité tous les mois et distribué à chaque résident. Il reprend les activités du mois, les menus, les actualités de la maison ainsi que des articles sur des thèmes spécifiques ou des témoignages écrits par les résidents ou l'équipe.

6. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

L'organisation des soins

L'équipe soignante est pluridisciplinaire et individualise la prise en charge des soins quotidiens, de façon à maintenir les potentialités toujours existantes chez le résident. Dans la mesure du possible, nous veillons aussi à respecter le rythme du résident (heures pour le lever, la toilette, le coucher, ...).

Grâce à la collaboration entre les équipes soignantes, paramédicales et médicales, nous veillons à l'amélioration continue dans les différentes politiques de soins préventives et curatives.

Depuis octobre 2024, une nouvelle organisation des soins a été mise en place et est en évaluation afin de l'améliorer et l'adapter le plus possible à la réalité du terrain et au besoin des résidents.

Une attention particulière est apportée au respect des volontés exprimées par le résident en ce qui concerne la fin de sa vie. Nous invitons les résidents à faire connaître, dans un climat ouvert et sans contrainte, leurs souhaits éventuels quant aux soins et traitements futurs. À la demande du résident, ces souhaits sont également notés dans le dossier de soins, étant entendu que ceux-ci sont révocables à tout moment et que ceci ne décharge pas le prestataire de soins de son obligation de toujours chercher à connaitre la volonté réelle du patient.

Afin de garantir la meilleure fin de vie possible, nous collaborons avec des experts, tels que la plate-forme des soins palliatifs qui peut conseiller les équipes sur la prise en charge et accompagner le médecin, le résident et sa famille, s'ils le souhaitent.

L'organisation des services d'hôtellerie

L'alimentation, source de plaisir et de convivialité, est un domaine essentiel dans la qualité de vie du résident. L'équipe de cuisine, accompagnée par une société extérieure, composée de professionnels de l'alimentation a pour mission de confectionner des repas savoureux tout en respectant la sécurité alimentaire et la qualité des produits utilisés.

Les menus sont affichés par quinzaine. Afin d'augmenter la satisfaction du résident, nous établissons dès son entrée une fiche individuelle que nous appelons « la fiche de goût » reprenant les préférences de chacun. Lorsque le plat de midi ne convient pas, une alternative est proposée.

Depuis 2020, nous avons signé la convention Green Deal « Cantines durables » instaurée par le gouvernement wallon dans le cadre de la stratégie « Manger demain ».

La maison de repos est labellisée et a donc reçu son premier Radis en 2024 !

Les repas s'organisent comme suit :

- Le petit déjeuner est distribué à partir de 7h30
- Le dîner est servi dans le restaurant à 12h.
- Le goûter est servi à 15h.
- Le souper est servi, à partir de 18h.

Tout au long de l'année, vos proches peuvent se joindre à vous pour partager un repas moyennant une participation financière.

Une fois par an, nous organisons un dîner de fête en laissant la liberté à chacun de participer.

L'organisation des services d'entretien et de maintenance

L'équipe d'entretien, composée d'un responsable nettoyage, de techniciennes de surface et d'un ouvrier de maintenance, a pour mission d'entretenir les locaux au quotidien tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'entretenir, de réparer le matériel mis à disposition des résidents comme du personnel.

Les chambres sont entretenues chaque jour et nettoyées complètement une fois par semaine.

7. Le travail en équipe

Notre Pôle Senior marque un intérêt important à la formation continue du personnel pour améliorer leurs compétences et aussi répondre aux obligations légales. Un plan de formation est élaboré chaque année par la direction, en collaboration avec les responsables et le médecin coordinateur.

Des réunions pluridisciplinaires sont organisées une fois par semaine. Elles réunissent des représentants des différentes équipes, l'infirmière en chef et le médecin coordinateur. Elles font l'objet d'un rapport écrit général et individuel dans les dossiers de soins. Au besoin, une rencontre avec le médecin traitant et la famille peut être organisée.

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, nous travaillons à la mise en place de projets de vie individualisés basés sur l'histoire de vie du résident et sur une vision holistique construite grâce aux observations de chacun. D'une part, ceci permet de renforcer la cohésion d'équipe en travaillant ensemble (avec et pour le résident) à un objectif commun et d'autre part se focaliser sur ce que la personne est (encore) capable de faire en fonction de son histoire de vie et de ses capacités préservées.

8. La participation des résidents

Un conseil des résidents est organisé tous les trimestres. Ce conseil réunit d'une part les résidents et les familles qui le souhaitent et d'autre part la direction et des représentants des équipes. Le contenu de ces conseils porte sur la vie dans notre maison, les différentes activités, les diverses suggestions et remarques des résidents.

Une commission « menus » se tient également une fois par mois. Elle est composée des résidents, de la diététicienne et d'un membre de l'équipe de cuisine. Lors de cette réunion, les résidents donnent leur avis sur les menus proposés. Les menus du mois suivant sont ensuite commentés et les suggestions des résidents présents sont prises en compte dans la mesure du possible.

A côté de ces rencontres collectives, une place importante est laissée aux moments plus informels et individuels. Nous veillons ainsi à assurer une disponibilité pour les rencontres avec la direction ou les responsables pour les résidents qui le souhaitent.

Notre participation au CCA (Conseil Consultatif des Aînés) de la Ville de Mons nous permet d'être partie prenante dans la politique des Aînés de la Ville et dans divers domaines tels que la santé, la culture, la mobilité, la vie sociale et donc d'être le porte-parole de nos résidents en transmettant leur avis.

9. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

La question de la vie affective et sexuelle est multidimensionnelle et touche directement au bien-être des résidents.

Même si le droit des seniors à une vie affective, relationnelle et sexuelle est aujourd'hui bien établi, préserver l'intimité au sein d'une collectivité de soins ne va pas de soi. Raison pour laquelle, nous faisons appel à des formateurs pour sensibiliser le personnel et nous aider à réfléchir à ces questions afin d'améliorer nos pratiques au quotidien.

10. Photos







